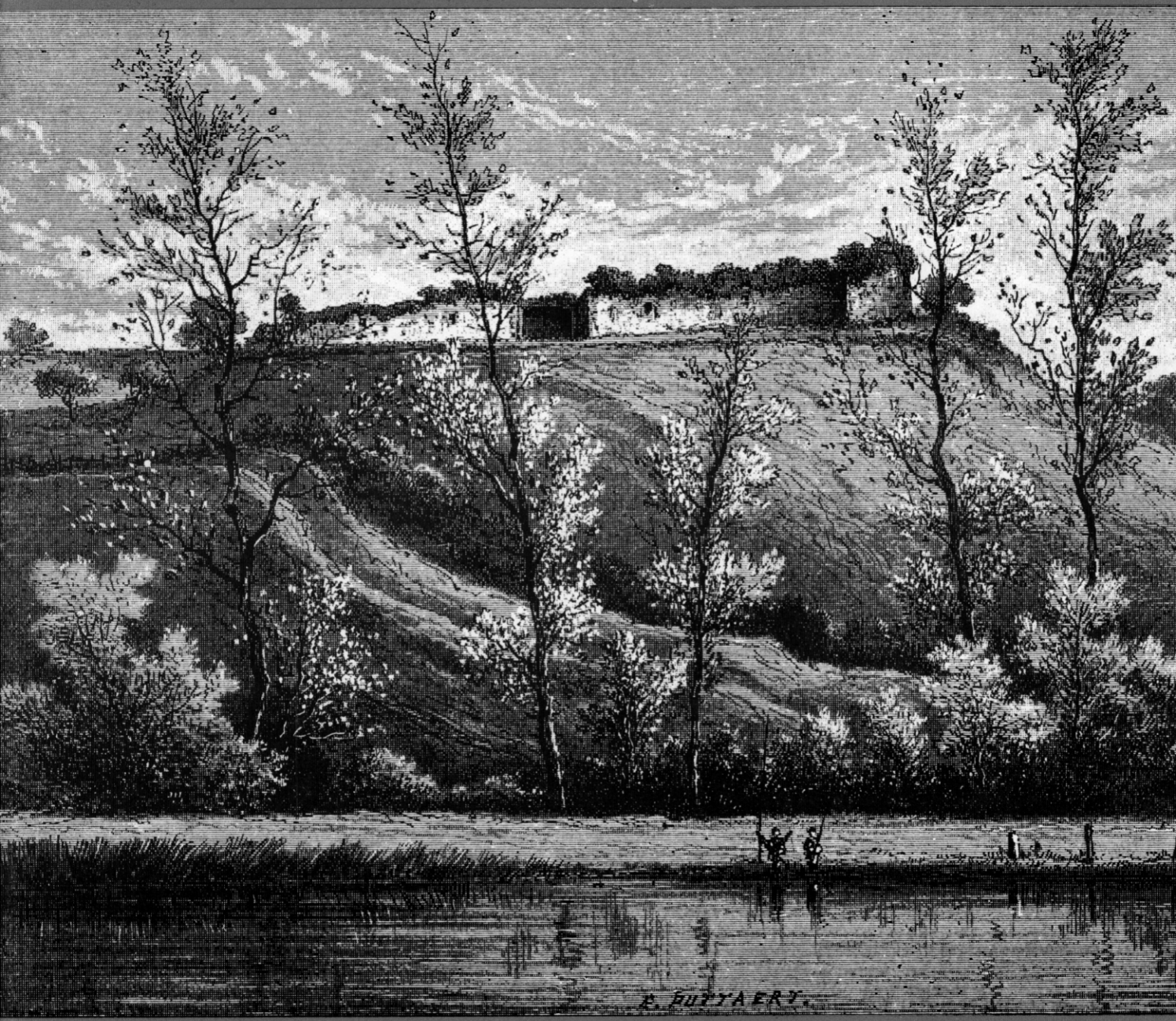
ENTRE SENNE ET SOIGNES

Trimestriel XLII - 1982 14eme année



entre senne et soignes

Art — Histoire — Folklore — Tourisme

Revue trimestrielle publiée par la

SOCIETE D'HISTOIRE ET DE FOLKLORE D'ITTRE ET ENVIRONS

Alsemberg - Beersel - Bois-Seigneur-Isaac - Bornival - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château
Braine-le-Comte - Clabecq - Ecaussinnes - Fauquez - Hal - Haut-Ittre - Ittre - Nivelles
Oisquercq - Ronquières - Tubize - Virginal - Waterloo - Wauthier-Braine.

Rédacteur en chef : Jean-Paul CAYPHAS
« La Brasserie »
rue Basse, 14, 1460 Ittre
Tél. 067/64.68.32

ORGANISATION MONDIALE DE LA PRESSE PERIODIQUE MEMBRE

Comité de rédaction : Alphonse BOUSSE, Marquis Olivier de TRAZEGNIES d'ITTRE, Joseph DOUMONT, Georges GILMANT, Pierre HOUART, Edmond RUSTIN.

Présentation : Catherine CAYPHAS.

ABONNEMENTS : Pour 1969 : les nos 1 et 2 : épuisés
le no 3 : 50 frs; le no 4 : 50 frs

Pour 1970 à 1973, 1975 à 1977 :
120 frs l'année (3 numéros)
Pour 1974, 1979 à 1981 : 150 frs
Pour 1978 : 200 frs

Pour 1982 (3 numéros) :
Abonnement Ordinaire : 180 frs
Abonnement de Soutien : 300 frs
Abonnement d'Honneur : 500 frs

à verser au C.C.P. 000-0935386-15 de M. Jean-Paul CAYPHAS, à 1460 Ittre.

La reproduction des textes et illustrations est interdite sans autorisation.

MEMBRES D'HONNEUR (deuxième liste)

Monsieur et Madame Robert BAVAY, Haut-Ittre.
Madame Joseph CAYPHAS, Ittre.
Monsieur et Madame Bernard CROSNIER, Liège.
Monsieur et Madame de BIVORT de la SAUDEE, Ittre.
Monsieur et Madame Omer DEKETELBUTTER, Virginal.
Monsieur Emile de LALIEUX, Nivelles.
Monsieur Modeste DEMARET, Haut-Ittre.
Monsieur et Madame Victor DERNY, Virginal.
Monsieur Guy DUMASY, Bruxelles.
Madame Roger FRAUD, Ittre.
Monsieur et Madame Michel GOLDBERG, Tubize.
Monsieur Josse GUILLAUME, Ittre.
Monsieur et Madame Francis HANAPPE, Ittre.
Le Professeur et Madame Paul-Jacques KESTENS, Heverlee.
Monsieur Hector LACROIX, Virginal.
Monsieur Roger LATINIS, Clabecq.
Monsieur et Madame Pierre LIENART, Ittre.
Monsieur Jacques MUSSCHE, Wauthier-Braine.
Monsieur Marcel SEGHERS, Virginal.

Monsieur et Madame Claude SERVENAY, Ittre.
Monsieur Patrice UJHAZI, Hennuyères.
Monsieur et Madame André VANDERHAEGEN, Ittre.

MEMBRES DE SOUTIEN (deuxième liste)

Monsieur et Madame Marc ALEN, Braine-le-Château.
Monsieur et Madame Léon BAGUET, Ecaussines-d'Enghien.
Monsieur et Madame Henri BARBIER, Ittre.
Monsieur et Madame Pierre BAUDELET, Ittre.
Le Docteur et Madame Robert BEGHIN, Virginal.
Monsieur Léon BERTOUX, Ittre.
Madame Edouard BOGAERT, Ittre.
Madame Paul BOUDRY, Berchem.
Monsieur et Madame Alphonse BOUSSE, Ittre.
Monsieur et Madame André CAMBY, Tubize.
Monsieur et Madame Maurice CHALLET, Braine-le-Château.
Monsieur Cyriel CNOCKAERT, Ittre.
Monsieur Maurice COGNEAU, Virginal.
Le CREDIT COMMUNAL DE BELGIQUE, Bruxelles.
Monsieur Marcel DE COOMAN, Ronquières.
Madame R. DE KOSTER, Braine-l'Alleud..
Monsieur et Madame Roger DELALIEUX, Ittre.
Monsieur Albert DELHOUX, Braine-le-Comte.
Monsieur et Madame Raoul DEMOULIN, Ittre.
Monsieur Lucien DEPRET, Tournai.
Mademoiselle Angèle DETOURNAY, Kain.
Monsieur Robert DEVREUX, Haut-Ittre.
Monsieur et Madame André DEWULF, Virginal.
Madame Théodore DOEHAERD, Mons.
Monsieur et Madame Joseph DOUMONT, Haut-Ittre.
Madame Andrée DUBRAY, Ronquières.
Monsieur et Madame Didier DUBRAY, Virginal.
Madame Odile DUJARDIN, Ittre.
Monsieur et Madame Lucien FARNIR, Ittre.
Le Docteur GERARD, Bruxelles.
Monsieur et Madame Gustave GERVY, Ittre.
Monsieur et Madame Jean-Marie GERVY, Ittre.
Monsieur et Madame Jean-Marie GILLIS, Wezembeek-Oppem.
Monsieur et Madame Raoul GODFRAIN, Bruxelles.
Madame René GOFFIN, Bruxelles.
Monsieur et Madame Michel GOSSIAUX, Ittre.
Madame Fernande GUILMOT, Tubize.
Monsieur et Madame Jean HAINE, Waterloo.
Monsieur et Madame Joseph HAMELLE, Ittre.
Monsieur et Madame Benoît HILGERS, Bruxelles.
Monsieur Hans HOHN, Oldenburg (République fédérale d'Allemagne).
Monsieur Charles HUART, Hennuyères.
Monsieur Roger HUNIN, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert.
Mademoiselle Anne-Marie JEUNIEAU, Nivelles.
Monsieur Daniel LACROIX, Virginal.
Madame Paul LAMBEAU, Ittre.
Mademoiselle Marie-Louise LEBRUN, Virginal.
Madame Michel LEBRUN, Virginal.
Monsieur et Madame Joseph LOBET, Ittre.
Madame Marie LONNOY, Lillois-Witterzee.
Monsieur et Madame Pol MAES, Alsemberg.
Monsieur et Madame Alphonso MARCHESINI-GRANDI, Bruxelles.
Monsieur et Madame Ivan MOENS, Tervuren.
Mademoiselle Anne-Elisabeth NEVE de MEVERGNIES.

(suite en dernière page)

FERMES DISPARUES A ITTRE

LE lecteur trouvera dans cet article quelques notes historiques sur cinq anciennes fermes d'Ittre dont les terres appartiennent maintenant à une autre exploitation et dont les bâtiments ont bien souvent disparu.

La ferme de Dimencourt, après avoir appartenu longtemps à la propriété noble et féodale, passe au 17e siècle au Chapitre de Nivelles. Le Han et la Vigne sont acquis par le seigneur d'Ittre dans la première moitié du 18e siècle, tandis que le Rapois devient propriété de Fauquez dès 1631. Henrimont était possédée par un seigneur de moindre importance.

Au 18e siècle, toutes ces fermes sont exploitées en faire-valoir indirect c'est-à-dire données à bail à des censiers qui remettent annuellement un fermage au propriétaire.

Les terres du Han et du Rapois étaient parmi les plus fertiles du village. Celles de Dimencourt et d'Henrimont jouissaient également d'une très bonne situation. Les terres de la Vigne, plus au centre du village et joignant celles de la Motte à Ittre et de Gaesbecq, étaient propices à la culture des prairies.

DIMENCOURT

Située à 1500 m au Sud-Est de l'église, l'ancienne ferme de Dimencourt n'était distante que de deux cents mètres de la ferme de la Tour, en contrebas au Sud sur la route de Baudemont. Cette ferme importante, déjà citée dans des actes de 1404 et 1488, connut de nombreuses orthographes au cours des siècles : *Maisons del Menithcourt de lez l'Espinette à Scot* (1404), *Minchicourt, Demi-cour, di Manse Cour, De Mains Cour, Demencecour, Demenchecourt, Demeescourt, Petite Demicourt, Grande Demenscour, Demiscourt, Dimescour, Dimescourt, Demencourt, Dimencourt.* Au 19e siècle, la cense fut aussi appelée *« closière Mary ».*



C'est au bord de ce champ surplombant la route, à 200 mètres environ de la ferme de la Tour, que s'élevaient les bâtiments de l'ancienne cense de Dimencourt.

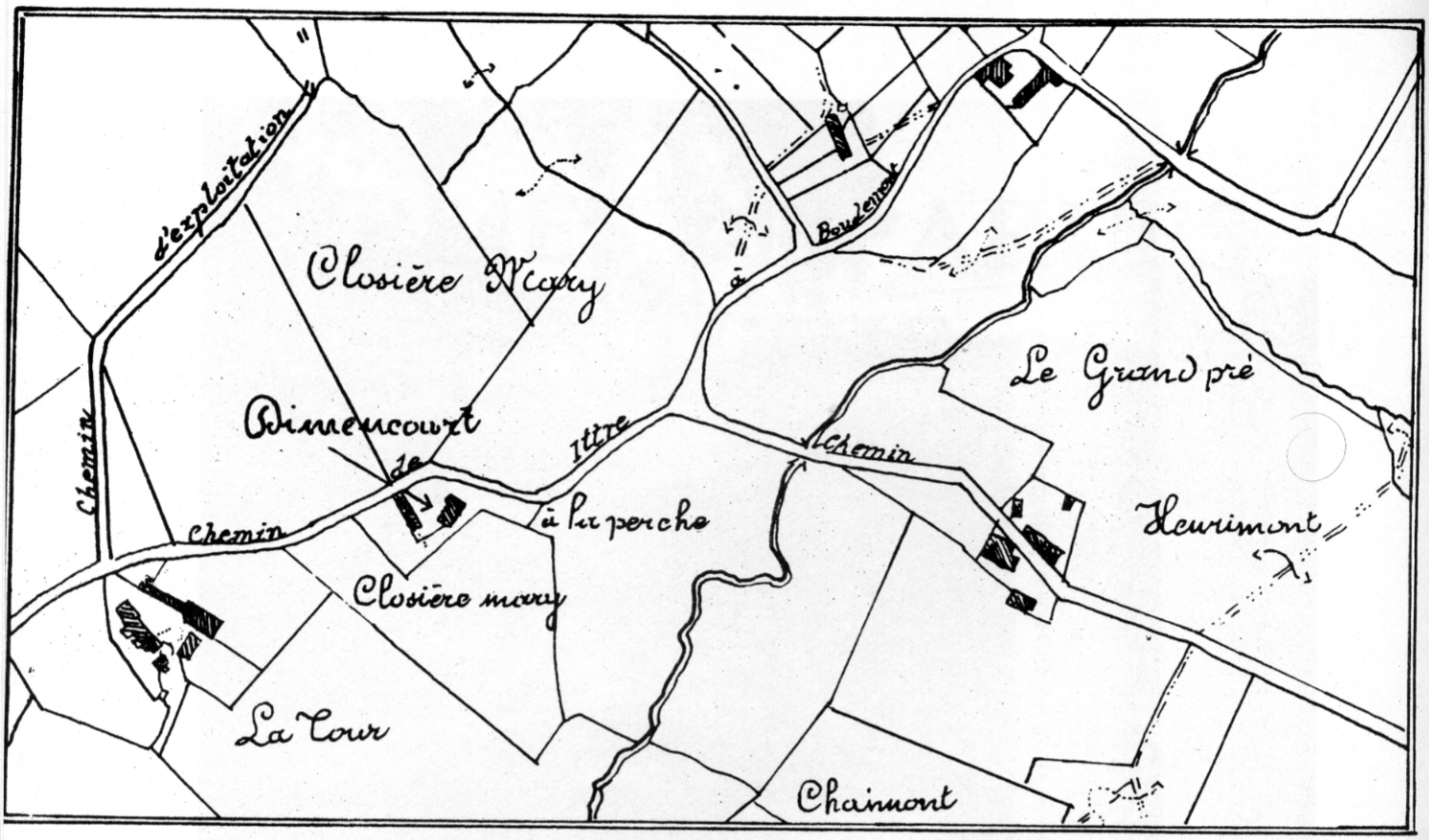
La cense de Dimencourt fut pendant deux siècles la propriété de la famille de Hérissem. C'est le 22 avril 1437 qu'Etienne de Hérissem l'acquit devant les échevins d'Ittre. La ferme devait alors au Chapitre de Nivelles une redevance de 10 muids 2 vaisseaux de blé et 7 muids 3 vaisseaux d'avoine. Vers 1640, le Chapitre de Nivelles en fait l'acquisition. En 1748, il en est toujours propriétaire.

Il existait une chapellenie de Notre-Dame de Dimencourt. Elle était à l'origine conférée par le seigneur de Fauquez. Son titulaire devait célébrer trois messes par semaine et recevait 50 florins par an. Plus tard, les seigneurs de Fauquez augmentèrent les revenus de leurs chapellenies pour avoir une messe dans leur château tous les jours. Ultérieurement, le bénéfice de Notre-Dame de Dimencourt sera conféré par le seigneur d'Ittre. Lors de la transaction de 1634, les seigneurs d'Ittre et de Fauquez s'accorderont pour conférer alternativement tous les bénéfices fondés en l'église d'Ittre.

La cense de Dimencourt comprenait :

— vers 1673 : 50 ha (1)
— en 1727 : 60 ha

(1) Les superficies étaient exprimées sous l'Ancien Régime en bonniers, journaux et verges. A Ittre, le bonnier de 4 journaux ou 400 verges carrées de 16 1/2 pieds de côté équivaut à 0,835579 hectares. Les données de superficie de cet article ont été converties en ha pour la facilité.



Ce détail du plan Popp révèle de manière précise la situation des fermes de Dimencourt (appelée au 19e siècle « Closière Mary ») et l'Henrimont.

— en 1763 (dénombrement fiscal) : 56 ha dont 44 ha de terres labourables et 12 ha d'herbages. A cette date, la ferme comptait 17 bêtes à corne et pas de moutons.

Dimencourt était encore exploitée comme ferme en 1860. Il n'en existe plus aujourd'hui aucun bâtiment. L'emplacement de l'ancienne cense est situé sur les terres de la ferme de la Tour, appartenant à Mlle Isabelle de Geradon et exploitée par M. et Mme Louis Quertenmont.

HENRIMONT

L'ancienne cense d'Henrimont était située à 1800 m au Sud-Est de l'église. Distante d'environ 300 m de Dimencourt et 500 m de la Tour, elle terminait la ligne de fermes dans la vallée du Ri de Baudemont après Hongrée, Barnage, le Fresnoy et le Chaimont. Son chemin d'exploitation *« le Casse d'Hérimont »* reliait le chemin d'Ittre à Baudemont à celui de la ferme du Pou. Les bâtiments de la ferme étaient situés de part et d'autre de ce chemin, à environ 200 m de la rue de Baudemont.

Ferme très ancienne également, Henrimont ou *Hérimont* est déjà citée en 1489. De 1700 environ à 1787, elle appartient à la famille de Travers. Elle sera partagée en 1787.

La superficie de la ferme était :

— en 1750 : de 45 ha;
— en 1763 (dénombrement fiscal) : de 47 ha dont 29 ha de terres de culture et 18 ha d'herbages. La même année, on compte 15 bêtes à corne dans la ferme. Il n'y a pas de moutons.

Henrimont n'était déjà plus exploitée comme ferme en 1860 mais les bâtiments subsistaient toujours. Il n'en reste plus aucun aujourd'hui.

Les bâtiments de la cense se trouvaient sur une prairie faisant actuellement partie de l'exploitation de M. et Mme Maurice Maes et propriété du Comte Etienne de Lichtervelde.

LE HAN

L'ancienne cense du Han dont les terres joignaient au Nord-Est la ferme de Rosémont (à quelques dizaines de mètres à peine des bâtiments) était située à 950 m au Nord de l'église. Elle dominait une prairie, très vallonnée, située en contrebas (environ à 400 m) du chemin d'Hurbize et appelée « Piotte » du nom du garde-chasse qui y avait sa maison.

Le bois du Han, proche de la cense, est cité pour la première fois dans un acte du 2 juin 1482. On le retrouve dans les dénombrements fiscaux de 1673, 1763 et 1793. Il présente une superficie de 15 ha et appartient au prieuré de Bois-Seigneur-Isaac. Il est



Ce porche monumental, daté de 1832, qui orne actuellement le côté Est des dépendances du château d'Ittre, provient du dernier bâtiment de la ferme du Han démoli vers 1950.

encore connu aujourd'hui sous le nom de « Bois des Frères ». Une autre partie du bois (environ 7 ha) fera partie intégrante de la ferme du Han jusqu'en 1756.

On trouve également mention en 1508 des terres, du closin (2), du bois et du warisou (3) du Han (ou du *Ham*).

La cense appartenait dans la première moitié du 17e siècle à la famille de Wez. Déjà, des rentes sont consenties sur la ferme en faveur du seigneur d'Ittre. Celui-ci l'acquiert de Jean Hallot vers 1730-1740 (avant 1745, année dans laquelle le seigneur d'Ittre y fait construire de nouvelles porcheries).

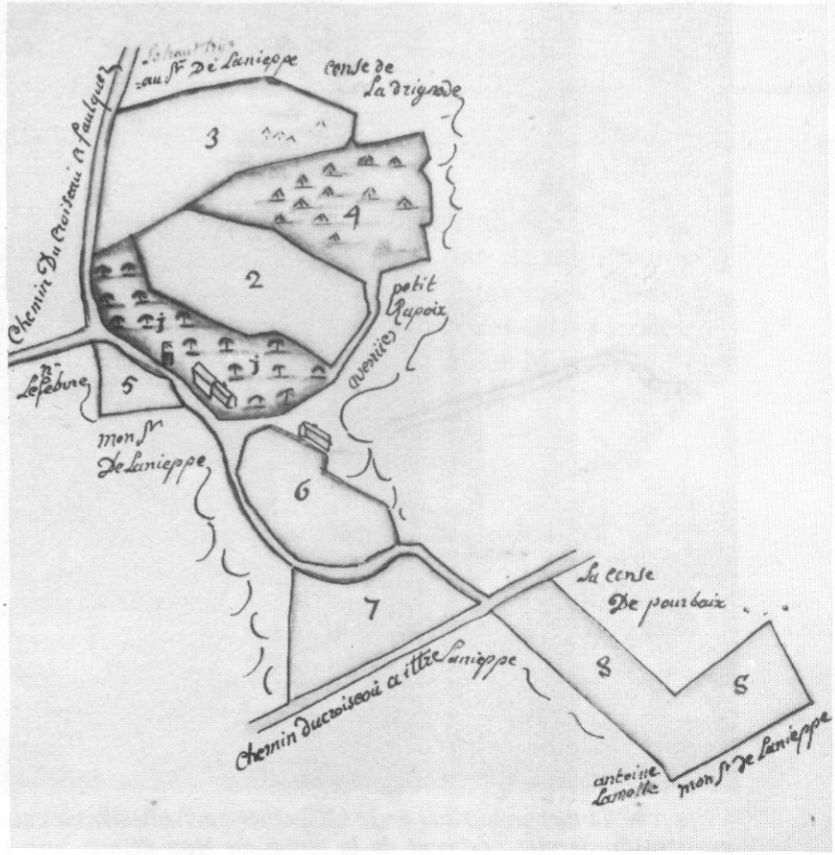
La superficie de la ferme s'élevait à cette époque à 17 ha environ.

Le 1er mars 1756, Albert-Joseph de Rifflart, marquis d'Ittre, annexe 10 ha du Han à sa cense de Rosémont et incorpore le reste, soit 7 ha de bois, dans le domaine du château. En 1777, ce bois est renseigné comme contenant 2486 arbres montants, soit environ 350 arbres à l'hectare.

Plusieurs bâtiments de la cense du Han furent démolis à la fin du 18e siècle mais il subsista une grange jusqu'à 1950 environ, édifice probablement rebâti en 1832. Plusieurs pans de murs en sont encore visibles aujourd'hui.

Les terres du Han ont donc été englobées dans le parc du château ou annexées à la ferme de Rosémont, Mlle Isabelle de Geradon en est propriétaire et M. et Mme Victor Delestienne en sont les exploitants.

(2) Clôture, clos, enclos.
(3) Terre vague, lieu destiné à la pâture publique.



La cense du Grand Rapois, composée jadis de 12 ha de terres labourables, closières, prés et broussailles situées le long du chemin de Fauquez et de part et d'autre de la route du Croiseau, fit longtemps partie du patrimoine du seigneur de Fauquez
Planche tirée du Registre... du marquis de Herzelles (1759) (Archives de Mme de Bivort de la Saudée. Photo De Brabanter).



Entouré d'herbes folles, à côté d'un vieux puits, le Petit Rapois connaît hélas l'abandon. Puisse-t-il ne pas connaître le sort de son grand voisin, démoli vers 1850.

LE RAPOIS (ou GRAND RAPOIS)

L'ancienne ferme du Grand Rapois était située à 3900 m au Sud de l'église. Distants de 300 m environ du Croiseau, ses bâtiments s'élevaient le long d'un chemin d'accès et d'exploitation prenant naissance dans le chemin qui mène du Croiseau à Fauquez.

La continuation du chemin d'accès conduit à peine 100 m plus loin à une autre ferme : le petit Rapois. L'unique bâtiment de cette cense, une habitation prolongée d'une petite grange, existe encore aujourd'hui. Cette construction (probablement 18e siècle) est inoccupée et fort délabrée. La cense du petit Rapois qui ne comptait que peu de terres changea fréquemment de propriétaire aux 17e et 18e siècles. En 1704, elle est dans les mains du seigneur de Fauquez, mais en 1759, elle ne figure plus au registre des biens de ce seigneur. Il ne sera question dans ces notes que du Grand Rapois et non de la cense dont nous venons de survoler l'existence.

Citée en 1440 (et peut-être en 1375 : les terres du *« Rapport »*), la ferme du Rapois connut également des orthographes très différentes : *Rapoy, Rapoix, Rapoit, Rappoy, Rappoit* et *Rapois*. Le Rapois a donné son nom à un petit ruisseau qui se jette dans le Ri de Fauquez. Celui-ci se jette à son tour dans la Sennette.

En 1445, le seigneur d'Ittre donne en arrentement à Colaert Scamme un cortil (4) et tenure (5) gisant au *« Rappoit »*. En 1564, la ferme appartient à Jean de Fauquez.

Lors des guerres de religion du 16e siècle, alors que les seigneurs d'Ittre et de Fauquez restent fidèles à Philippe II et au catholicisme, le propriétaire du Rapois, Jean Elias, prend du service dans les troupes des Etats (6). Il est puni par la destruction de sa ferme et la confiscation de ses biens.

C'est en 1631 que le seigneur de Fauquez achète la cense du *« Grand Rappoy »*. Il l'acquiert en vente publique de Catherine Haensbroecq, chanoinesse de Nivelles. Elle restera dans son patrimoine jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

En 1687, Guillaume-Philippe de Herzelles, marquis de Fauquez, exige des locataires du Rapois, J. Paul pour les terres labourables et J. Duchesne pour la *« maison, chambres, étables, édifices et prés »* qu'ils plantent *« des vives hayes allentour des héritages luy donnez en ferme en endroicts où il n'y en at point »*.

La superficie de la ferme se chiffrait :
— en 1631 (vente), à 12 ha;
— en 1673 (dénombrement fiscal) à 12 ha;
— en 1763 (dénombrement fiscal), à 10,5 ha.

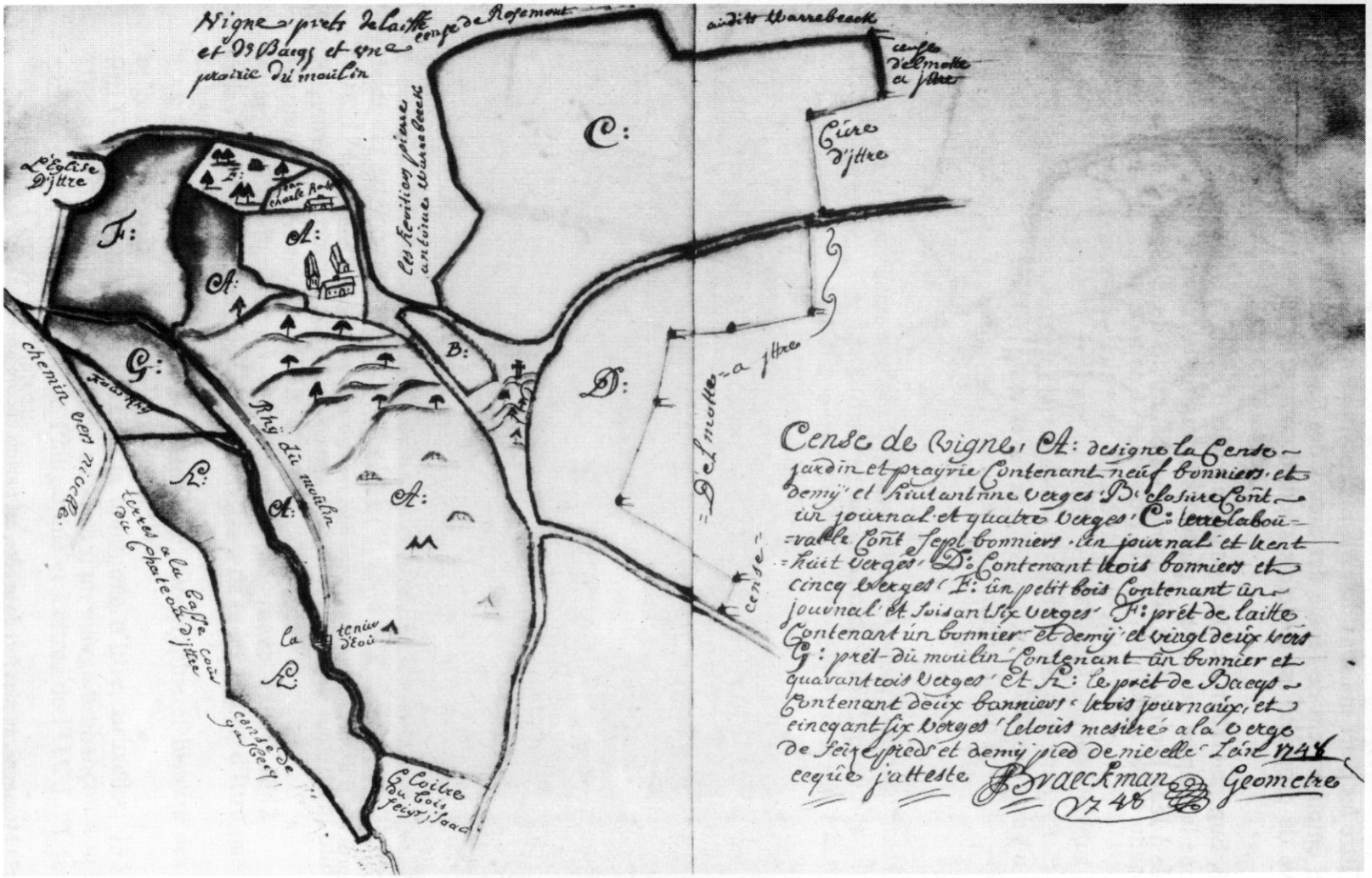
Les bâtiments du Grand Rapois furent démolis entre 1842 et 1859. En effet, ils figurent encore à l'Atlas des chemins de la commune d'Ittre mais ne sont plus repris au plan Popp, excepté un petit bâtiment. Les terres sont occupées actuellement par MM. Adrien et Philippe Lisart. Le petit Rapois et les terres des deux censes appartiennent à M. et Mme Michel Krein.

LA VIGNE

Les bâtiments de la cense de la Vigne, citée dès 1570, étaient situés rue de la Montagne aux numéros 28 et 30. Ils existent encore aujourd'hui, en partie transformés.

C'est le 22 mai 1719 qu'en l'échevinage d'Ittre, devant les bailli et hommes de fief du marquisat de Fauquez, le marquis d'Ittre acquiert de Charles Raes et de Marie-Jeanne de Fauquez la *« maison, édifices et héritages, nomméz vulgairement La Vigne et Beau-Rieu (ou Beaurieu)»* pour un prix de 2800 florins. Les bâtiments de la cense et 1 ha 25 a de jardins et prairies étaient jusqu'à cette date tenus en fief du marquisat de Fauquez. Le reste des terres, un peu moins de 21 ha, étaient *« censsaux »* (7) ou *« mainfermes »* (8) en seigneurie d'Ittre. Les biens avaient appartenu auparavant aux parents de la venderesse, Jean de Fauquez et Marie Havau.

(4) Petite cour ou jardin de campagne entouré de haies, de fossés ou de murs.
(5) Dépendance également « tenue » du seigneur.
(6) Il s'agit des Etats de Brabant qui étaient opposés à l'occupation espagnole.
(7) Terre redevable d'un loyer ou *« cens »*
(8) Terre (non noble) tenue d'une manière permanente et ferme moyennant un cens déterminé.



Les bâtiments, les prairies et les terres de la cense de la Vigne occupaient autrefois la colline de la rue de la Montagne, le pré de Laide, le pré des Bacques (les terrains de football de la rue Jean Joly) et quelques terres labourables situées de chaque côté de la rue de la Longue Semaine (au sommet de la côte).

Planche tirée de l'Atlas... du marquis Albert de Rifflart (1748). (Archives de Mlle de Geradon - Photo De Brabanter).

Le 19 février 1728, Charles Raes et Marie-Jeanne de Fauquez céderont à nouveau au marquis d'Ittre les deux maisons du *« Béguinage »*, tenant à la cense del Vigne et situées sur l'actuel emplacement de l'école des Sœurs des Sacrés-Cœurs, rue de la Montagne. Une réserve de propriété est toutefois stipulée pour la maison du haut.

En 1776, Eugène-Gillion de Trazegnies, marquis d'Ittre, va démembrer la ferme de la Vigne. Il loue la plupart des terres à plusieurs locataires et remet à bail le 26 mars de la même année à Jean Bierny (9) et son épouse les bâtiments de la Vigne et quelques terres



Les anciens bâtiments de la ferme de la Vigne en 1900. On reconnaît à gauche la « maison à deux demeures » *et à droite, l'ancienne grange déjà transformée en maison d'habitation.*

(9) La rue de la Montagne, au plus fort de la côte, est parfois encore appelée : *« tienne Bierny »*.

proches. Les biens consistent en *« Certains bâtiments de cense avec un très beau jardin, une prairie assez grande tenant audit jardin et bâtiments, ainsi que de trois belles closures y annexées,... situéz près du village d'Ittre ».*

La superficie de la cense comprenait :
— en 1719 (acquisition) : environ 16 ha;
— en 1748 (mesurage) : 22 ha;
— en 1763 (dénombrement fiscal) : 17 ha.

Le rendage de la Vigne était en 1719 et en 1741 de 150 florins plus 5 chapons *« dont lesdits biens sont chargés au cloître de Bois-Seigneur-Isaac ».*

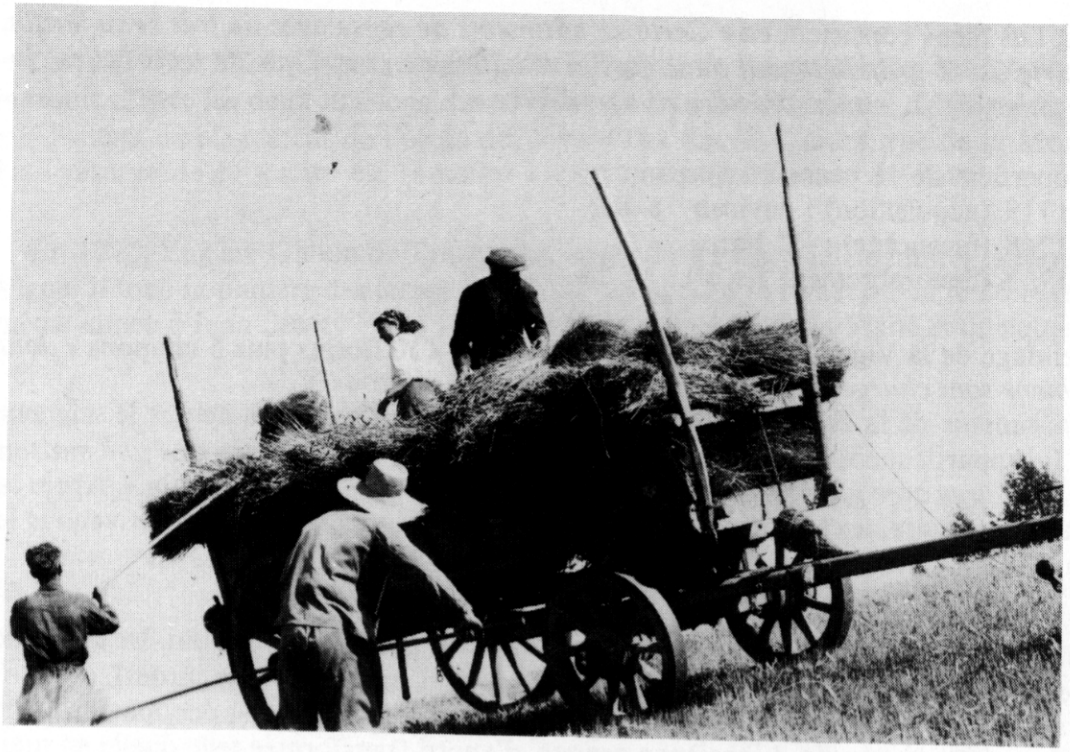
Les bâtiments de la cense existent toujours en 1880 tels que les a acquis le seigneur d'Ittre. Ils appartiennent alors à Pierre-Joseph Casterman et consistent en *« une maison à deux demeures avec grange, four, jardin et terre pour 90 a 94 ca de terrain ».* Après la mort du propriétaire, les bâtiments et terrains vont être morcelés en 13 lots et vendus le 29 juin 1881.

La *« maison à deux demeures »* et la grange existent encore aujourd'hui. Le corps de logis de la cense, datant de 1585 (dans sa partie la plus ancienne, côté jardin), est le n° 30 de la rue de la Montagne. Il appartient à M. Georges Walem et est occupé par Mme Richard Loriaux et famille. L'ancienne grange, d'abord transformée telle quelle en maison d'habitation, puis exhaussée et pourvue d'une annexe est le n° 28 de la même rue. Cette dernière propriété a repris depuis 1911 le nom de « La Vigne ».

Jean-Paul CAYPHAS

SOURCES

— *Atlas des seigneuries, terres, biens et rentes appartenant au marquis Albert de Rifflart, 1748.*
— Registre des *« censes, terres, prayries, bois et tout ce qui appartient audit Seigneur Marquies D'Herzelles »,* 1759.
— Atlas des communications vicinales de la commune d'Ittre, 1842.
— Atlas cadastral de Belgique, plan parcellaire de la commune d'Ittre par P.C. Popp, 1859.
— TARLIER Jules et WAUTERS Alphonse, Géographie et histoire des communes belges, Canton de Nivelles, Bruxelles, 1860.
— PELGRIMS Gustave, Histoire de la commune d'Ittre, Bruxelles, 1952.
— DELAUNOIS Solange, Structure agricole d'un village brabançon à la fin de l'Ancien Régime : Ittre, Faculté de Philosophie et Lettres de l'U.C.L., Louvain, 1967.
— Archives de Corroy-le-Château.





SCENES DE FERME DE JADIS





FERMES ANCIENNES A HAUT-ITTRE (2)

DANS l'étude historique des fermes anciennes de Haut-Ittre (1re partie) (1) figurent quatre exploitations de quatre-vingts hectares environ, à savoir : Le Mortier, La Houssière, Le Pré et Smette. Ces fermes seigneuriales sont tenues en location.

Mais il y a aussi les fermes de moyenne culture, les fermes dites de propriété, c'est-à-dire exploitées généralement par les propriétaires eux-mêmes. Outre celles que nous avons décrites, il en est d'autres dont l'histoire fera l'objet du présent article.

Commençons par la plus importante :

LA FERME DEL'BLANQUE

La ferme Del'Blanque ou la Blanche Maison, l'une de celles-là qu'à chantées le poète :

... Et que des fermes au soleil blanches
Monte une odeur de foin nouveau.

Reprise par M. Robert Bavay succédant à son père Charles Bavay-Gailly, dès son retour de captivité en Allemagne, et secondé par son épouse Laure Plennevaux en 1946 cette ferme fut exploitée jusqu'en 1974, date à laquelle les bâtiments furent vendus aux époux Delferière qui y installèrent une entreprise de travaux agricoles.

La ferme Del'Blanque est située non loin de la jonction du Boulevard Piron et de l'ancienne route Lillois-Hennuyères, au sommet de la côte ardue du village. Son grillage à deux battants, toujours largement ouvert, disait la bienvenue au visiteur qui désirait rencontrer le bourgmestre (2).

Madame Canart, née à cette ferme même en 1917, a bien voulu nous donner la généalogie de ses ancêtres qui l'ont exploitée de génération en génération pendant près de trois siècles.

L'on peut dire donc avec certitude que les Duchesne prirent possession de cette ferme par le sieur Louis-Joseph Duchesne né en 1687 et décédé en 1761.

Il était vraisemblablement le fils d'Arnould, mort en 1736, comme nous le rappelle une pierre tombale du pavement de l'église.

L'un de ses fils, Nicolas-Joseph, né le 14 septembre 1726, épousa Marie-Joséphine Karier (ou Carrière) le 24 août 1760 et occupa la ferme jusqu'à sa mort en 1815.

Le plus jeune de ses fils François-Philippe, né le 17 octobre 1772, reprend la ferme; il épouse Marie-Circicule Dehaspe.

Il est rapporté que ce fermier fut entreprenant et d'un dynamisme remarquable : *« Il acquit à partir de 1816 de nombreuses verges et journaux d'Occident, de Septentrion,*

(1) Voyez « Entre Senne et Soignes » n° XXXIII - 1979 pp. 16 à 25.

(2) MM. Bavay père et fils furent successivement bourgmestres de Haut-Ittre de 1926 à 1976.

d'Orient et du Midi. Il rachète également les parts de ses oncles et tantes, frères et sœurs et particulièrement les bâtiments de la Cense dite La Blanche Maison dans l'état de caducité dans lequel ils se trouvent, et dont la majeure partie des murs sont en terre et cailloux couverts de chaume, avec cour et jardin, closière et pachi. »

Il reconstruisit le corps de logis en 1818 et s'éteignit le 13 octobre 1838.

Son fils Zéphirin Laurent, né le 9 août 1815, épousa en 1858 Colette Lizart. Il mourut en 1889.

Une tradition familiale veut que Colette Lizart était une femme acariâtre qui nous rappelle Madame Heurteloup, l'héroïne d'un roman d'André Theuriet.

Quand les enfants passaient devant la ferme, nous dit-on, ils chantaient :
« Halte-là ! On ne passe pas !
El cinsière Del'Blanque est là. »

La tradition familiale, toujours, rapporte que le jour des funérailles de Colette Lizart, on recouvrit de paille le pavé depuis la maison mortuaire jusqu'à l'église.

Coutume modeste mais honorable s'il en fut, et qui ne témoigne pas moins du respect dû aux morts que la mode luxueuse d'aujourd'hui où les tapis ont remplacé la paille sur le trajet des cortèges pompeux.

Zéphirin Duchesne a deux filles : l'aînée Marie épouse son cousin François Duchesne, fermier au *« Cabeau »* et ils s'installent par la suite à La Blanque. L'autre fille, la grand-maman de celle qui nous fait ce récit, épouse Albert Bavay fermier à Seneffe où ils s'établissent.

Marie Duchesne meurt en 1914.

La ferme Del'Blanque ou la Blanche Maison, encore en activité vers 1960. Elle fut occupée pendant près de trois siècles par la même famille.



Et nous voilà revenus au début de notre histoire avec Charles Bavay, fils d'Albert et neveu de François Duchesne, qui devient à son tour le fermier Del'Blanque.

Marié à Nelly Gailly en 1914, ils exploitent la ferme jusqu'en 1928. Entretemps, en 1916, un incendie ravage la grange qui est aussitôt reconstruite.

En 1928, le sieur Joseph Fiévez tient la ferme en location pour un bail de neuf ans.

En 1937, Charles Bavay reprend sa ferme et pendant la guerre 40-45 la fait restaurer pour son fils.

Il me revient à la mémoire que les briques, des briques de réemploi, provenaient du château des Comtes de Bergeyck *« Le Zonhuis »*. Elles furent achetées au prix de un franc la pièce.

La Blanque comptait quarante-cinq hectares dont trois avaient été expropriés pour la construction d'axes routiers.

LA FERME AUX POULES, DITE AUSSI FERME DES 16 BONNIERS

Cette ferme est située aux confins de la commune vers Wauthier-Braine. La dénomination *« Ferme aux poules »* vient d'un aviculteur américain qui s'y installa en 1896.

L'élevage périclita et ce fut Léopold Godeau qui lui succéda comme cultivateur en 1901. Cette exploitation, propriété des Comtes de Bergeyck, comptait une dizaine d'hectares.

Louis Godeau succéda à son père en 1919 et à sa ferme en adjoignit une autre sise au centre même du village, ce qui fit une contenance totale de vingt-quatre hectares.

Il épousa en 1919 une demoiselle Dedave, fermière à Wauthier-Braine. La ferme aux poules, détachée de l'autre, passa en 1928 à la veuve Bernard qui l'occupa jusqu'en 1953 avec 21 hectares de terres et prairies. Elle fut remplacée par M. Dobbelaere, le fermier actuel, qui exploite une quarantaine d'hectares.

Les surprises d'une recherche généalogique.

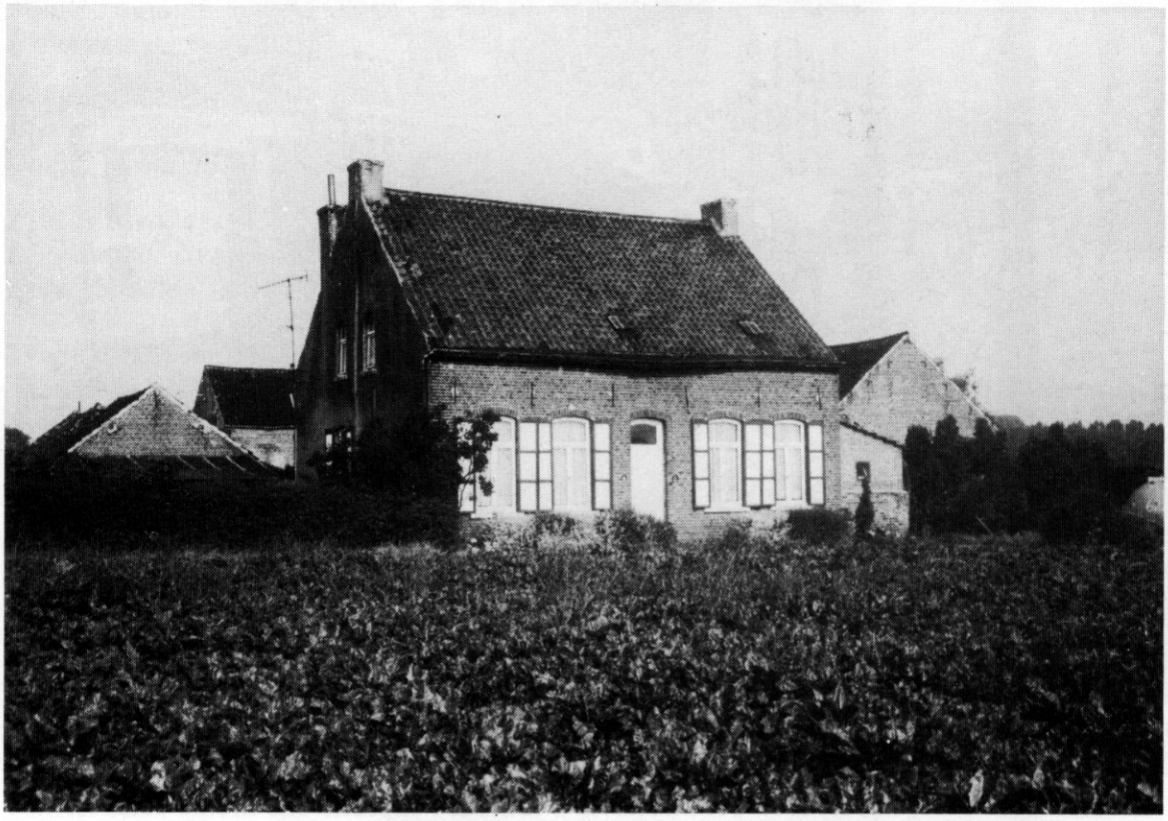
Monsieur l'abbé Clercq, ancien curé de Villers-la-Ville, en retraite à Brasque dans le département de l'Aveyron, en France, s'aperçut un jour, recherchant la généalogie de sa branche maternelle, celle des Dedave, qu'il avait de la famille à Haut-Ittre et s'aboucha avec celle-ci en 1977.

C'est ainsi qu'il remarqua que les Dedave (autrefois de Dave) annoblis par Guy de Dampierre, Comte de Flandre et vassal du Roi de France en 1280, descendaient bel et bien du dévôt chevalier Jean de Huldenberg, dit le Familleur, héritier des biens patrimoniaux de feu le Seigneur Isaac. La fille de Jean de Huldenberg, Catherine, épousa vers 1405 (date où se sont passés les faits extraordinaires que l'on sait) Warnier de Dave, Seigneur et Chevalier de Rossegnies, d'Opprebais, et de Bois-Seigneur-Isaac par son mariage.

Leurs descendants auraient fait bâtir la chapelle Notre-Dame des Belles Pierres à Ophain.

Deux des dames de Dave avaient leur château, l'un en Comté de Hainaut, l'autre en Duché de Brabant.

Diverses circonstances les ayant brouillées, elles allèrent à la ruine et leurs biens furent vendus.



Devant sa grande terre plantée de betteraves, le corps de logis de la ferme aux Poules témoigne d'une belle harmonie.

Mais la demeure ancestrale, dont les fondations sont toujours celles du château de Dave, était à Bois-Seigneur-Isaac sur l'emplacement même du château du Baron Snoy et d'Oppuers.

Le château de Dave de Wépion, à proximité duquel on a retrouvé en 1865 au lieu-dit *«Taieu Colin»* une urne de 1800 pièces d'argent, est sans conteste également un château familial.

LA FERME DU MOULIN FERIER

De même qu'au moulin Herman, ferme et moulin ne font qu'un au moulin Ferier.

Il n'y a plus, hélas, que des vestiges de ces moulins qui, pendant plus d'un siècle, ont tictaqué dans la vallée, mûs par les eaux limpides du Ry-Ternel.

Le moulin Ferier, celui qui nous intéresse aujourd'hui, a été établi dans une ancienne papeterie en vertu d'une autorisation accordée à Charles-Louis Ferier en date du 1er septembre 1837.

La chute d'eau encore visible en partie est de trois mètres nonante-cinq.

Le corps de logis a été transformé à l'intérieur en une salle de restaurant. Dans celle-ci, qui était le moulin, une immense roue horizontale crénelée a été judicieusement conservée; elle était interposée entre la roue extérieure disparue et les meules qui le sont aussi. Elle nous rappelle le moulin d'autrefois.



En cortège, bien disciplinées, les vaches de M. Godeau traversent le village de Haut-Ittre. Derrière elles, les témoins de notre époque attendent... patiemment.

La famille Ferier, qui en était propriétaire, a toujours exploité elle-même cette ferme-moulin jusqu'en 1928, date à laquelle elle fut louée aux frères et sœurs Gréer-Winckel.

La ferme comprenait environ 55 hectares.

De 1949 à 1955, elle fut tenue en location par le sieur Pardoms. De cette date jusqu'en 1975, ce fut le sieur Braet qui l'exploita avec une trentaine d'hectares seulement.

La construction d'axes routiers l'a amputée de 36 ares.

SI L'ON PARLAIT DES VIEUX CENSIERS

Une légende fort ancienne rapporte que les moines blancs de Villers-la-Ville réveillés à minuit vont comme jadis, à pas lents, dans leur église en ruine, auprès du chœur, s'agenouiller sans bruit.

De même, j'imagine que les mânes des fermiers d'autrefois s'en reviennent à leur ferme, à la nuit tombante, et dans les étables et les écuries d'où toute vie a disparu, refont comme jadis leur visite accoutumée.

Georges Willame, écrivain et poète nivellois, nous donne en vers admirables le portrait du fermier d'autrefois relégué au coin de l'âtre : c'est un poème wallon que nous traduirons littéralement ci-dessous. Le voici donc.

EL VÎ CINSI

Asteûre, c'est s'garçon qu'a r'pris l'cinse,
Eyêt li, tout raclipoté
Dins s'fonteuy, i pinse, i rapinse,
I sondje à l'tiène qu'il a monté.

Què l'vârlet voye taper lès s'minces
Ou bi n qu'seûche lès longs djous d'l'èsté,
Toudi pus djaune, pus sètch, pus mince,
I d'meure là mièrseû d'sus l'costé.

Lès-eûres, lès djoûs, lès-ans, ça passe !
Il a vu s'mon-père à l'min.me place,
Quand li-min.me a dèv'nu cinsî.

Eyèt li, l'vayant, li, l'foûrt ome,
Li, l'messe, i ratind s'dèrni some...
Eyèt 'ne lâme tchèt doûcemint, s'sès-îs.

Traduisons :

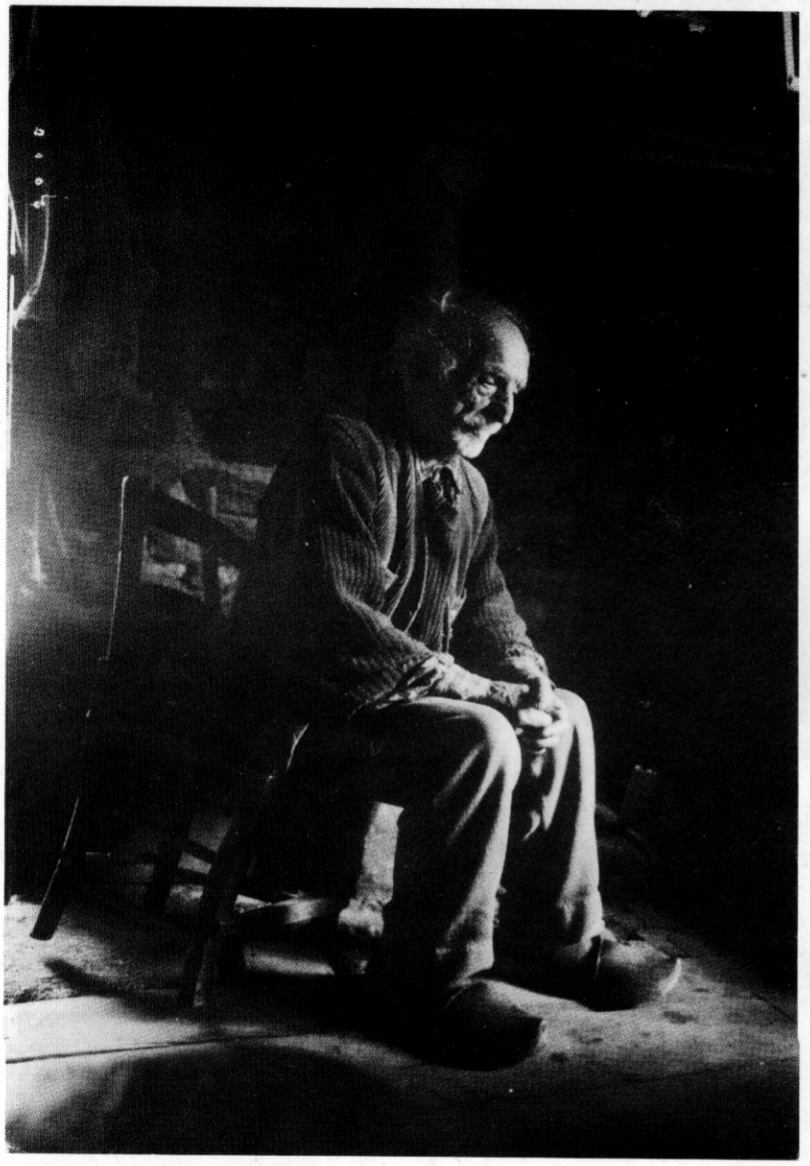
LE VIEUX FERMIER (censier)

A cette heure, c'est son garçon qui a repris la ferme,
Et lui tout recroquevillé
Dans son fauteuil, il pense, il repense,
Il songe à la côte qu'il a montée. (la vie est une côte)

Que le varlet (domestique préposé aux écuries) aille jeter les semences
Ou bien que ce soient les longs jours d'été,
Toujours plus jaune, plus sec, plus mince,
Il demeure là, tout à fait seul, sur le côté.

Tout pimpant, le moulin Ferier est actuellement transformé en restaurant aux spécialités portugaises.





Dans son fauteuil,
le vieux censier
pense et repense...

Les heures, les jours, les ans, ça passe !
Il a vu son père à la même place
Quand lui-même est devenu fermier.

Et lui, le vaillant, lui, l'homme fort,
Lui, le maître, il attend son dernier sommeil...
Et une larme lui tombe doucement des yeux.

Joseph DOUMONT (†)

In memoriam...



Monsieur et Madame Doumont lors de l'inauguration du Musée du Folklore le 15 mai dernier à Ittre.

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès, survenu le 5 septembre dernier, de Monsieur Joseph Doumont, membre de notre comité de rédaction et collaborateur assidu d'Entre Senne et Soignes depuis 1976.

Instituteur de Haut-Ittre de 1921 à 1966, Monsieur Doumont fit preuve dans tous ses articles d'érudition, d'humour et d'une grande sensibilité.

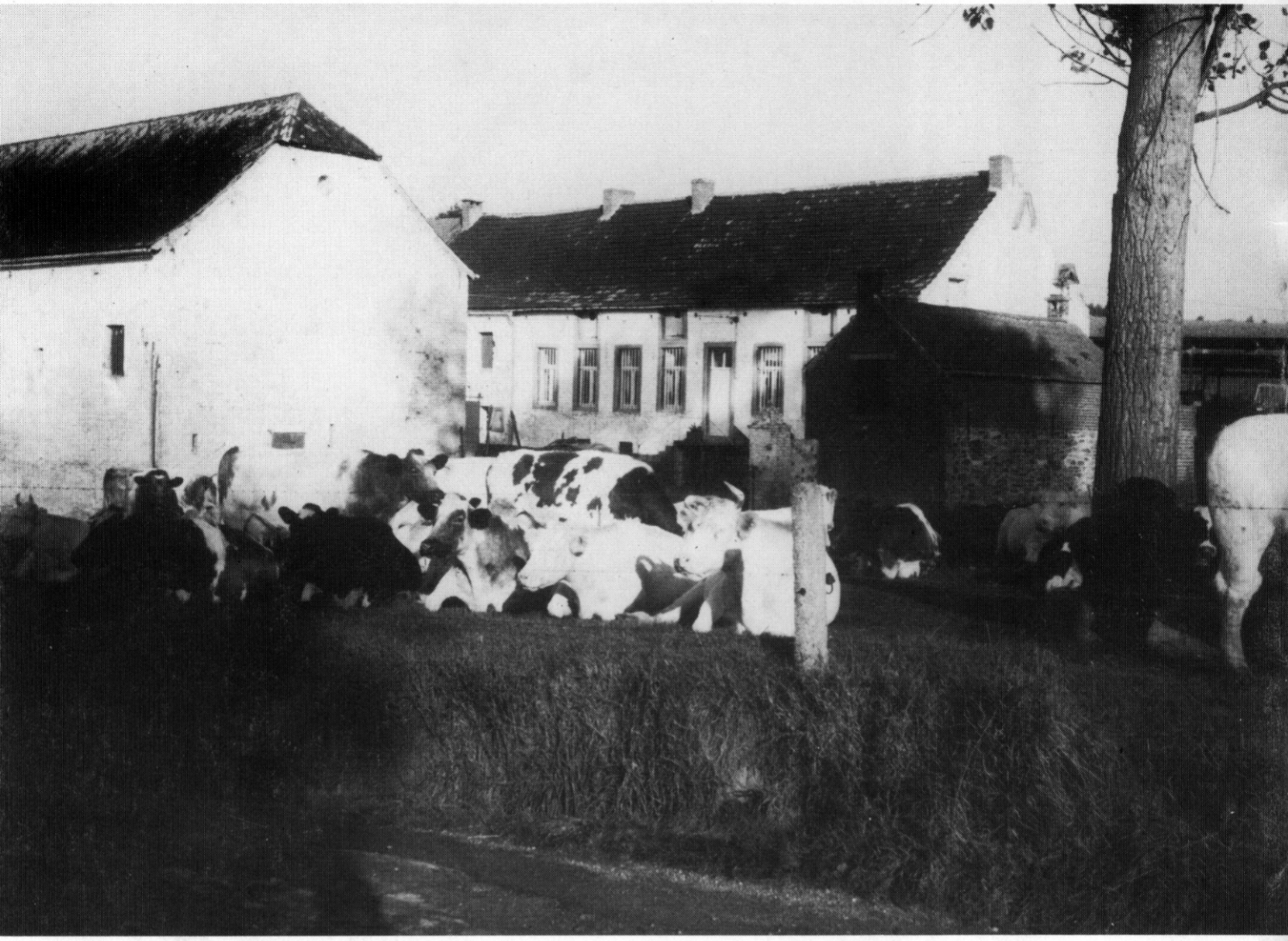
Homme d'une grande droiture, poète, il est toujours resté farouchement fidèle aux traditions et aux vraies valeurs.

Il n'hésitait pas parfois, au fil de sa plume, à déplorer quelque fait dicté par la facilité de notre époque.

Entre Senne et Soignes perd en lui un collaborateur de talent.

Nous présentons à Madame Doumont et à toute sa famille notre très vive sympathie en ces tristes moments.

Jean-Paul CAYPHAS



A la cense de la Vollée à Virginal, la douceur et la quiétude se fondent dans les ombres douces d'un matin de septembre.

MEMBRES DE SOUTIEN (suite de la page 3)

Monsieur et Madame NEVE de MEVERGNIES, Ronquières.
Le Président Emérite à la Cour d'Appel et Madame Albert PIERART, Bruxelles.
Monsieur et Madame Jean-Marie PIERRARD, Bruxelles.
Monsieur André POTVIN, Braine-le-Comte.
Monsieur Denis POULAINT, Virginal.
Monsieur et Madame Yvon RAMPELBERG. Ittre.
Monsieur Louis STENUIT, Braine-le-Château.
Monsieur et Madame Pierre TENNSTEDT, Braine-le-Comte.
Monsieur Robert TOURNEUR, Hautrage.
Madame Gilta VALLOIS, Ittre.
Monsieur et Madame Harold VAN CAMPENHOUT, Virginal.
Monsieur et Madame Armand VANLANDEN, Ittre.
Monsieur et Madame Fernand VANVAREMBERGH, Ittre.
Monsieur et Madame Jacques VANVAREMBERGH, Ittre.
Monsieur Frans VERHOYE, Bruxelles.
Monsieur l'Abbé André VIN, Bruxelles.

Edit. responsable : J.-P. Cayphas, Ittre

Imp. Havaux, Nivelles